

Direction de l'aménagement (DAM) - Service Patrimoine Naturel (SPN)

Rattachement hiérarchique : Chef du Service Patrimoine Naturel

Encadrement de proximité : Coordinatrice Education à l'Environnement
et Animateur/trice Coordonnateur/trice.

1. MISSIONS

Le Département de l'Isère recherche **15 Animateur/trices ENS, dont 6 accompagnateurs en montagne, pour accueillir et accompagner les visiteurs et groupes constitués dans leur découverte des sites** (paysage, faune, flore, gestion des sites, histoire locale, patrimoine culturel, services rendus par la biodiversité...). Ils assistent également ponctuellement les gestionnaires des sites pour la surveillance, l'entretien courant et le suivi des sites.

La mission s'exercera pendant **6 mois du 8 avril au 7 octobre 2020** (jours fériés et week-ends compris), en équipe ou individuellement selon les actions.

Les Animateur/trices sont répartis en 3 pôles (Nord, Centre et Sud-Isère), dont deux comportent les sites de montagne suivants :

- le **site des Ecouges** (St-Gervais, Rencurel) et plus ponctuellement les sites du **Haut-Moucherotte** et du plateau de la **Molière, pôle Centre-Isère (Voiron ou Villard-de-Lans)**
- le **site du Col du Coq** (St-Pancrasse et St-Pierre-de-Chartreuse), **pôle Sud-Isère (Grenoble)**

2. EMPLOI

Ce poste est un **poste d'agent saisonnier**.

Ce poste s'appuie sur les emplois d'**animation nature** essentiellement mais aussi plus ponctuellement d'agent de terrain en gestion des milieux naturels et de garde d'espace naturel.

3. ATTRIBUTIONS

1- Accueil du public et animations :

- o **Animations « Nature et Lien social »**, en semaine et éventuellement le samedi, dans le cadre d'un appel à projets auprès des structures locales d'accueil de publics bénéficiaires des politiques sociales du Département (*personnes en difficulté sociale, en insertion, personnes âgées, en situation de handicap, petite enfance, familles d'accueil, familles de l'Aide sociale à l'enfance-ASE, aidants...*), des structures d'accueil touristiques locales (*campings, centres d'hébergement familiaux, centres de loisirs...*) et des agents du Département,
- o **Animations grand public** les samedis, dimanches et mercredis sur les sites les plus fréquentés, avec des thématiques prédéfinies et plus ponctuellement des animations de découverte générale des sites,
- o **Accueil sur site du grand public** pour information, sensibilisation, petites animations libres... sur un point d'accueil ou en tournée sur le site, sur les sites départementaux très fréquentés uniquement,
- o **Animations lors d'évènements** nationaux ou locaux (ex : fête de la nature, Journées du patrimoine, Coupe Icare, festivals...) ou créés sur les sites (« portes ouvertes », inauguration d'un équipement, projection de films...), Certaines animations pourront avoir lieu sur stand,
- o **Suivi de la fréquentation** des animations,

- **Concourir au respect de la réglementation** en vigueur par sensibilisation des visiteurs (accessibilité aux sentiers, usages...).
- **Compilation et organisation des outils pédagogiques** créés dans le cadre de la campagne.

Les animations porteront sur la découverte des paysages, des richesses naturelles et culturelles des sites. Elles mêleront de multiples approches (scientifiques, sensorielles, ludiques, artistiques...) pour toucher un large public.

2- Contacts, communication, coordination

- Contacts avec les structures locales d'accueil de publics bénéficiaires des politiques sociales du Département qui auront préalablement déposé un projet, pour définir avec elles les sites et les animations adaptées au public,
- Contacts avec les divers partenaires : élus locaux, offices du tourisme...
- Participation à la communication (presse, radio...), diffusion de plaquettes de communication auprès du public, des partenaires locaux et partenaires touristiques divers,
- Réunions de coordination et de préparation d'animations avec les autres Animateur/trices et l'Animateur/trice Coordonnateur/trice,
- Rédaction et présentation de bilans de la mission (animations sociales et bilan global)

3- Accompagnement ponctuel de la gestion du site

- Surveillance et petit entretien courant (sentiers, propreté, mobilier, parcs...),
- Aide aux suivis scientifiques dans le cadre du plan de gestion selon les compétences de chaque Animateur/trice.

4. COMPETENCES SPECIFIQUES

Formation de niveau bac + 2 minimum, en lien avec l'animation nature, la gestion des milieux naturels et l'écologie,

Au moins deux expériences en animation nature avec des publics variés, dont publics fragilisés,

Aptitudes et expériences en médiation, accueil du public,

Connaissances générales de la faune, la flore et des milieux montagnards et de ses pratiques (pastoralisme, gestion de la forêt, paysage, géologie, histoire...),

Intérêt pour le patrimoine historique et humain lié au milieu rural.

5. QUALITES REQUISES

Goût prononcé pour l'animation nature

Pédagogie

Qualités relationnelles

Initiative et autonomie

Bonne condition physique

Capacité de médiation

Goût pour le travail en équipe

Sens de l'humour apprécié

6. CONDITIONS PARTICULIERES

Brevet d'Etat d'accompagnateur en moyenne montagne obligatoire ou équivalent

Permis B indispensable

Les agents porteront la tenue des Animateur/trices ENS du Département de l'Isère (polos, vestes).

Remboursement des frais de mission sur la base des textes en vigueur au Département

Formation ou recyclage PSC1 réalisé moins de 2 ans avant la prise de poste.

Formation spécifique à la connaissance des sites et à l'accueil de publics spécialisés assurée en début de mission.

7. QUOTITÉ DE TRAVAIL

Période d'embauche : 6 mois du 8 avril au 7 octobre 2020

Quotité de travail : 100 %

Jours de travail : jours en semaine et week-ends sur l'ensemble de la période

Jours de repos : Certains jours de repos seront imposés. Les autres jours de repos seront définis en liaison avec les autres Animateur/trices du pôle. Les Animateur/trices montagne seront amenés à intervenir sur les sites de plaine de leur pôle.

Horaires : 36 h 30 / semaine. Horaires variables suivant les sites. Travail éventuel en soirée (affûts).

8. RATTACHEMENT HIÉRARCHIQUE ET RESEAU RELATIONNEL

- Ce poste est placé sous l'autorité de la Coordinatrice Education à l'Environnement et Animateur/trice Coordonnateur/trice,
- **Ce poste est géographiquement implanté à Voiron ou Villard-de-Lans pour le Centre-Isère et Grenoble pour le Sud-Isère,**
- Ce poste implique des déplacements et des contacts avec les divers partenaires : élus, propriétaire privé, usagers, administrations de l'Etat, associations...

9. FILIERE - GRADE

Adjoints territoriaux d'animation principal 1ère classe (cadre d'emploi de la catégorie C).

1 300 euros net mensuels, avant prélèvement à la source, auxquels s'ajoutent :

- une prime de 114 € par mois versée en une seule fois en fin de mission,
- le paiement des heures décalées (soirées et week-ends) et des jours fériés travaillés.
- le paiement de frais de déplacement (forfaits repas pour les repas pris en dehors de la résidence administrative),
- la mise à disposition de tickets restaurant pour les Animateur/trices basés à Voiron ou Villard-de-Lans uniquement, ceux basés à Grenoble bénéficiant d'un restaurant administratif à prix réduit,
- la mise à disposition de véhicules de service,
- un défraiement pour l'usage du téléphone portable personnel.

Dépôt des candidatures en ligne avant le 3 février sur <https://www.isere.fr/offres-demploi>